

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **81 (1945)**

Heft 33

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

É D U C A T E U R

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Séance du Comité central.* — Vaud : *Etre compris.* — *Quelques chiffres.* — Genève : U. I. G. et U. A. E. E. : *En pleine action.* — *Convocation.* — SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. : *Rappel.* — *Organisation de cours.* Neuchâtel : *Nos sections en 1944.*

Partie pédagogique : V. Dentan : *L'école et la vie.* — Henri Rebeoud : *Le croquis géographique (suite).* — A. Perrot : *Une leçon de grammaire-dictée dans une classe rurale comprenant cinq années.* — *Les livres.*

PARTIE CORPORATIVE

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL

La Neuveville, 8 septembre 1945

Extrait des délibérations

Présidence : Ch. Junod, président.

A l'exception du trésorier Ch. Serex, malade, tous les membres sont présents, ainsi que M. Jeanprêtre, de Bienne, président de la S.P.J. Notre membre d'honneur Th. Moeckli nous fit le plaisir d'être des nôtres quelques instants.

Relations avec nos collègues français. Le 28 juillet dernier, le Synode des instituteurs de l'Ajoie recevait à Porrentruy une cinquantaine de membres du corps enseignant de la région frontière française. Du comité S.P.R., MM. Junod, Rieder et Jeannerat assistaient à cette réunion. Chacun d'eux fait part des impressions qu'il en a conservées. La misère matérielle est grande chez nos collègues, mais ils échappent à la détresse morale qui règne en maîtresse dans le peuple. Tous, recteurs d'académie, directeurs et directrices d'écoles, instituteurs montrent un cran admirable. Ils se sont donné comme tâche le relèvement de la nation française par l'école : ils n'y failliront pas ; ils sont prêts à surmonter toutes les difficultés qui déjà surgissent ; ils sortiront au besoin de leurs classes pour œuvrer par tous les moyens au sein de cette jeunesse appelée à redonner à la France toute sa dignité et son rayonnement civilisateur. Ce mot d'ordre, affirment-ils, est suivi par tous les instituteurs français, groupés dans leurs syndicats régionaux, fractions du Syndicat national, qui a repris toute son activité. M. Senèze en est le secrétaire général. Nous lui avons écrit pour renouer les anciennes relations, dont la première manifestation doit être l'échange des organes des deux associations. Sa réponse ne saurait tarder. En attendant, la réunion de Porrentruy, suivant de près celle de Besançon, toutes deux émouvantes mais reconfortantes, affirma bien de part et d'autre le désir de resserrer les liens devant unir le corps enseignant des deux pays ; elle a permis d'assurer les instituteurs de France de toute l'amitié de leurs collègues de la Suisse romande.

Congrès de Delémont. Le début de juillet paraît l'époque la plus favorable pour cette manifestation : la date définitive sera fixée prochainement. Les diverses commissions travaillent. L'acquisition des subventions octroyées habituellement en pareille occurrence fait l'objet de démarches délicates mais pas toujours couronnées de succès. Le Comité d'organisation ne désespère toutefois pas d'arriver à réunir la somme nécessaire à équilibrer le budget prévu. Les sections ont mis à l'étude le sujet proposé. Nous insistons pour que leurs rapports parviennent en temps opportun au rapporteur général.

Caisse de secours. Il est répondu favorablement à une demande de la S.P.N. de parfaire un subside qu'elle octroie à un fils de collègue récemment décédé, pour lui permettre de continuer ses études.

Aide aux instituteurs victimes de la guerre. Les sections seront invitées à verser pour fin novembre les 2 fr. par membre de cotisation supplémentaire pour 1945, selon la décision de l'assemblée des délégués de La Neuveville.

Pro Juventute. Chabloy représentera le Comité S.P.R. à la réunion du 20 septembre prochain.

Commission intercantonale du S.L.V. pour les Questions scolaires et Tableaux scolaires. Rebetez rapporte sur les séances qu'il eut à Berne, d'abord comme membre du jury pour le choix d'une nouvelle série de Tableaux scolaires, puis de la Commission intercantonale, où il fut entre autre discuté de la création d'un Centre suisse d'informations pédagogiques. Cette institution, nous semble-t-il, ferait double emploi avec le Bureau international d'Education de Genève, possédant une riche documentation continuellement mise à jour.

La S.P.J. et l'« Educateur ». Dès le 1er octobre tous les membres de la S.P.J. seront abonnés à l'*Educateur*. Il n'y aura donc plus de différence entre eux et les autres membres de la S.P.R. Chacun doit se réjouir de cette heureuse solution, fruit de longues délibérations, résultat de concessions mutuelles et d'une saine compréhension de la situation spéciale dans laquelle se trouvent les Jurassiens. Les dirigeants de la S.I.B. doivent être remerciés sans réserve de l'extrême bienveillance montrée à cette occasion.

L'*Educateur* du 6 octobre sera un numéro spécial à l'intention du Jura. L'ordonnance de ce numéro est arrêtée dans ses grandes lignes ; confiance est faite aux rédacteurs pour sa présentation définitive.

Baraques militaires. L'institution des Auberges de Jeunesse, avec qui nous étions entrés en relations à propos des baraques militaires disponibles depuis la démobilisation, nous avise que l'emploi de ces constructions aux fins qu'elle poursuit ne lui a pas échappé, et que l'acquisition éventuelle de quelques-unes est envisagée.

VAUD

ETRE COMPRIS

Un jeune collègue m'a dit un jour : « On n'est pas compris ». Il arrivait au bout de son troisième hiver. Il était parti plein de feu ; il avait travaillé sans ménagement, entraînant après lui ses élèves, les jeunes de la paroisse, et les chanteurs du hameau, dans l'illusion de sa force

et de la pérennité de sa force. Et puis, il venait de s'apercevoir que, parmi ceux qui suivaient, d'aucuns avaient déjà « abandonné », que d'autres le faisaient malgré eux, se laissant encore entraîner, mais commençant déjà à se faire traîner. Et, la première fatigue, sournoisement, mordait au capital précieux des illusions. Et je ne sais pourquoi je pensais alors, sauf le respect que je vous dois, au jeune bœuf que mon oncle dressait au temps des semailles. L'animal partait à fond de train, faisait danser la herse, émiettant bellement les mottes ; entraînait sur le sol cahoteux, le paysan arc-bouté sur la longe. C'était magnifique ! Mais au bout du sillon, le bœuf s'arrêtait essoufflé, les yeux hagards, puis sous le fouet repartait de plus belle, pour s'arrêter tout à coup, obéissant enfin à la longe, et se coucher sur le labour, rompu, ne sachant plus ce qu'on voulait de lui. Et l'oncle Jean, qui lui non plus ne comprenait pas, le dételait pour le dresser au manège sur le pré voisin.

On n'est pas compris, et c'est vrai. On pourrait répéter après Fœrster que l'essentiel n'est pas d'être compris des autres, mais de les comprendre, et c'est encore vrai. On pourrait dire aussi qu'il ne faut pas trop demander à la vie, et que si l'on a, qui nous comprennent, une femme à la maison, un ami au village, un collègue dans le district, on est dans les bien lotis. Mais ce qu'il faut dire, c'est qu'il n'est pas défendu de se faire comprendre. Les hommes ni les femmes de chez nous ne refusent leur appui, lorsque, bien informés, ils sont convaincus de l'utilité de cet appui pour l'accomplissement d'une tâche utile. Ceux qui connaissent bien le régent de leur village, ceux surtout qui sont au courant de ses travaux, ceux qui savent la peine qu'il a dans sa classe pour l'instruction, la formation intellectuelle et l'éducation de ses élèves, les parents qui voient la sollicitude dont leurs enfants sont l'objet, ceux-là sont prêts de comprendre, et souvent prêts à aider. Mais qui les informera ? La presse ? Ceux qui écrivent sont trop éloignés ; les autorités scolaires ? Elles sont trop loin de l'enfant. C'est au maître à entreprendre ce travail de mise au courant, à tenter cette mise en commun des peines et des joies ; c'est à lui d'expliquer ce qu'il fait, ce qu'il veut, ce qu'il ambitionne pour ses élèves. On aimerait bien chez nous que l'école fût « ouverte ». Il faut que l'on sache autour de nous nos échecs et nos réussites. Il vaut la peine de se donner cette tâche d'informateur : je vous jure que le maître y gagnera en considération. Si l'on veut que l'école redevienne populaire, si l'on veut éviter que se creuse un fossé dangereux entre elle et le peuple, il est de toute urgence, entre autres choses, que l'on comprenne mieux le rôle du maître. Personne ne peut rien contre l'école quand la population et le maître collaborent. Faisons dans ce sens notre effort, notre gros effort : la moitié au moins du chemin sera faite !

M. B.

QUELQUES CHIFFRES

Le compte rendu du Département de l'Instruction publique nous donne quelques renseignements sur les classes primaires.

En 1944, le personnel enseignant primaire et infantin, en diminution de 11 sur 1943, comptait 1501 personnes, soit 73 (70 en 1943) maîtres primaires supérieurs, 551 (554) maîtres primaires, 3 (3) maîtres-

ses primaires supérieures, 449 (464) maîtresses primaires, 82 (81) maîtresses semi-enfantines ; 74 (73) maîtresses enfantines ; 141 (147) maîtresses de couture dont 32 (38) non brevetées ; 61 (54) maîtresses d'enseignement ménager ; 31 (26) maîtres spéciaux de gymnastique, de dessin, de travaux manuels et 36 (40) maîtresses spéciales de gymnastique, d'allemand, de dessin, de lingerie, de coupe et confection.

Les démissions ont été de 71 (73 en 1943, 76 en 1942, 71 en 1941 et 56 en 1940).

Au cours de cette même année, il a été pourvu à 1366 remplacements temporaires (1209 en 1943, 477 en 1938). 540 (533 en 1943) ont été mobilisés.

Les 1082 (1099) classes primaires et semi-enfantines ont été fréquentées par 29 360 (29 783) élèves comprenant 66 % de Vaudois, 30 % de Confédérés et 4 % d'étrangers. Cette proportion est la même que l'an dernier. 945 classes sont mixtes, 72 ne reçoivent que des garçons et 65 que des filles. 551 classes sont dirigées par des instituteurs et 531 par des institutrices.

2126 (2079) élèves dont 986 (961) garçons et 1140 (1118) filles, ont suivi les 76 classes primaires supérieures.

Les classes semi-enfantines sont au nombre de 82 (81) et les enfantines de 74 (73).

Les fournitures scolaires ont coûté, en cette année 1944, Fr. 181 292.—, somme à laquelle il faut ajouter Fr. 86 603.— pour le matériel des travaux à l'aiguille. Cela représente Fr. 5.50 par élève (Fr. 5.31 en 1943). Le renchérissement est le plus accentué pour le matériel de couture : il passe de Fr. 4.59 à Fr. 5.16 par fillette. La dépense par élève de classes primaires supérieures a été de Fr. 12.21 (Fr. 12.03), et celle des élèves des classes ménagères à Fr. 19.98.

GENÈVE U. I. G. (DAMES ET MESSIEURS) ET U. A. E. E.

EN PLEINE ACTION

I. Qu'est-ce qu'un programme électoral ?

M. L. G. dans la *Tribune de Genève*, a donné l'essentiel du programme électoral du parti radical genevois. Nous y lisons notamment :

« C'est dans le domaine social que le parti radical semble vouloir porter ses plus grands efforts. Il n'y a pas de démocratie possible si elle n'est pas fondée sur un minimum de sécurité sociale ; assurer cette sécurité dans le cadre de nos institutions et dans la limite de nos moyens constitue le problème crucial de ces prochaines années... le parti radical veut la fixation d'un salaire vital minimum, *l'adaptation des salaires au coût actuel de la vie...* (c'est nous qui soulignons) ».

D'autre part nous trouvons, toujours dans la *Tribune de Genève*, un compte rendu d'une séance du Grand Conseil consacrée entre autres aux allocations d'hiver et de vie chère aux magistrats et fonctionnaires : « Au tour de préconsultation, M. Maillard (socialiste) trouve ces projets trop modestes et développe longuement son argumentation qui trouve l'accord de M. Kunz (national-démocrate) ».

» Ces observations obligent le grand argentier, président du Conseil d'Etat, M. Perréard (radical) à intervenir : *le dilemne est absolu : ou suivre les fonctionnaires dans leurs desiderata et contraindre alors l'Etat à cesser ses paiements, ou rester dans les limites de l'indispensable équilibre financier (c'est nous qui soulignons).* »

Répondez vous-mêmes à la question posée, chers collègues d'infortune,... si vous y parvenez ; quant à moi, j'y renonce.

Une fois de plus, M. Perréard s'est plu à reconnaître le bien-fondé de nos revendications pour 1945. Sur le fond, aucune divergence de vue. Il sait aussi, comme quiconque, que les propositions de l'Intersyndicale de l'Etat, *restent très inférieures à « l'adaptation des salaires au coût actuel de la vie ».*

II. Alors ?

Du côté de la presse dite « neutre », *Suisse* et *Tribune de Genève* l'ont tenté bien maladroitement 1° de séparer les fonctionnaires du reste des salariés, alias des contribuables, 2° de faire dévier le débat sur le plan brûlant de la politique en rappelant le texte du rapport que le gouvernement de M. L. Nicole annexait en 1934 à sa loi de baisse des salaires. Jeu puéril en vérité ! Autres temps, autres inconstances, autres conditions économiques, autres conjonctures politiques. D'ailleurs, qui ne se souvient pas qu'en 1934 M. Rosselet se désolidarisa du gouvernement d'alors pour soutenir sans défaillance jusqu'à ce jour les salariés de l'Etat ? Mais avant toute autre considération, pourquoi ne pas reconnaître loyalement qu'une alliance intersyndicale, groupant 22 organisations d'idéologies toujours diverses et parfois divergentes, s'interdit par essence toute activité politique, accomplit sa mission sans aucune considération de la couleur représentée au Conseil d'Etat ? Enfin, pourquoi vouloir faire passer aux yeux du public les dirigeants d'un mouvement de salaires pour des exaltés que la masse désavoue en son for intérieur ?

Chers collègues des 3 associations genevoises apportez un démenti aux insinuations d'une presse fâcheusement inspirée et venez assister sans exception injustifiée à l'assemblée générale d'information convoquée ci-dessous. Il y va de votre sort pour 1945 et 1946 !

G. B.

CONVOCATION

Les membres des trois sections genevoises de la S. P. R. sont convoqués en

Assemblée plénière

le *lundi 24 septembre 1945*, à 17 heures précises, à l'Aula de l'Ecole d'Horlogerie, 3, rue Necker.

Ordre du jour :

Allocation d'automne 1945.

Allocations de vie chère pour 1946.

Exposés de MM. I. Matile, président de la Fédération et du Cartel intersyndical des fonctionnaires et G. Borel, secrétaire, sur la situation actuelle, les tractations en cours et nos revendications. Discussion. Votation.

Une décision importante devra être prise par l'assemblée ; la présence de chaque membre est non seulement désirable, mais **indispensable**.

Ed. G.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

RAPPEL

Visite commentée du *Jardin botanique* : samedi 29 septembre, à 14 h. ; rendez-vous : entrée du jardin, route de Lausanne.

ORGANISATION DE COURS

Si le nombre le permet les cours suivants seront organisés :

1. **Petits travaux de Noël** : pliages, découpages, vitraux (en relation avec la fête de Noël).

Dates : les mercredis 3 et 10 octobre 1945, de 16 h. 30 à 18 h. 30.

Local : école du Grütli, salle 7, premier étage.

Maître de cours : Mme E. Roler.

Finance d'inscription : membres de notre groupement Fr. 1.50 ; non-membres Fr. 3.50.

Fournitures : évent. à la charge des participants (environ Fr. 1.50).

2. **Travaux sur bois pour débutants.**

Programme : suffisamment simplifié pour permettre également la participation de nos collègues *dames*, soit : un travail en bois brut (corbeille à fruits), un travail en bois découpé (corbeille à ouvrage), un travail façonné à la lime (coupe-papier, ouvre-lettres, un travail de menuiserie légère (classeur pour lettres).

Dates : le jeudi 25 octobre (8 h.-11 h. 30 ; 14 h.-17 h. 30), les samedis matin 3, 10, 17 et 24 novembre 1945 (8 h.-11 h. 30).

Local : école du Grütli, salle No 4, rez-de-chaussée.

Maître de cours : L. Dunand.

Finance d'inscription : membres Fr. 5.—, non-membres Fr. 8.—, (fournitures à part, environ Fr. 2.50).

Les inscriptions doivent être adressées à notre président, L. Dunand, Av. de Miremont 31b., jusqu'au samedi 29 septembre.

Le comité.

NEUCHATEL**NOS SECTIONS EN 1944 (fin)**

Le Locle. Le tableau d'activité de cette section est fort réjouissant. A le parcourir, on se croirait en des temps normaux tant le travail a été intense et fructueux.

Le rapport ne signale aucun des maux qui ont paralysé la vie d'autres sections. Le président, M. Willy Guyot, qui est en charge depuis plus de quinze ans et s'acquitte de sa tâche avec beaucoup de conscience et d'ordre, n'a pour ses collègues en général et ceux du comité en particulier que des accents de gratitude. « Quand, dit-il à propos de ces derniers, on peut compter sur des collègues aussi consciencieux et serviables, la tâche devient un plaisir. » On comprend que dans ces conditions il se soit fait beaucoup de travail au Locle, et du meilleur aloi.

Remarquons tout d'abord que cette section est la seule qui ait eu le privilège d'étudier tous les sujets proposés par le Comité central.

Nous avons déjà relaté ses conclusions touchant l'enseignement pédagogique.

La question des manuels et du matériel scolaire a été examinée

dans trois séances réunissant chacune les maîtres et maîtresses d'un degré de l'enseignement. Les décisions votées ont été consignées dans trois rapports élaborés par Mlle Betty Jeanneret, MM. Edouard Favre et Gaston Descombes.

Le Comité central avait suggéré aussi de réunir de la documentation sur les industries de chacun de nos districts.¹ Les recherches ont été faites dans chaque localité par les soins d'un sociétaire, aidé parfois de ses élèves qui ont trouvé plaisir et profit à ce travail d'investigations auprès des industriels, maîtres d'état et offices du travail. « Au cas, dit le rapport, où les autres sections ne fourniraient pas ces documents au Comité central pour les réunir en brochure, nous verrons à utiliser les nôtres de façon que tous les membres de notre section puissent en disposer. »

Si cette intention prend corps, nous recommandons au comité de section d'en donner un aperçu dans l'*Educateur*. On ferait bien de se mettre aussi à l'œuvre dans les autres parties du canton. Une publication résumant l'activité industrielle neuchâteloise rendrait service à tous les degrés de l'enseignement et le Département de l'instruction publique ne se refuserait certainement pas à en faire les frais.

Nos collègues loclois ont été réunis six fois en assemblées générales ou en conférences.

M. Schneider, privat-docent à l'Université de Neuchâtel, a traité ce sujet abstrait : « Le jugement musical en fonction de l'esthétique et de la psychologie ».

M. Henri Guillemin a évoqué la figure du grand Pascal. Le Dr Clavadetscher a illustré de clichés en couleurs des observations scientifiques présentées sous ce titre délicat : « Penchons-nous un peu sur les merveilles de notre flore ».

Et Marcel Chantrens, après avoir parlé de l'organisation des examens de recrues et des méthodes d'interrogation qui y sont en usage, a procédé à une démonstration pratique à laquelle se prêtèrent quelques jeunes gens des classes supérieures. Causerie très appréciée.

Deux excursions dirigées par le Dr Ischer ont permis à nos collègues d'enrichir leurs connaissances en botanique.

Le 1er novembre, visite de la fabrique d'horlogerie « Angélus » dont les installations firent l'admiration de chacun. Visite complétée par un exposé sur l'organisation du travail, les salaires, la comptabilité, le mouvement commercial.

Une commission où sont représentés tous les degrés de l'échelle primaire a été chargée d'élaborer un index orthographique qui répondra au désir souvent exprimé « d'apporter une certaine uniformité dans cet enseignement ingrat ».

Une collecte en faveur des instituteurs victimes de la guerre a produit la belle somme de Fr. 208.—.

« Tout ce labeur, ajoute le rapport, n'a gêné en rien l'organisation des manifestations récréatives. »

Travail, détente, entente, continuez, ami loclois, à maintenir ce bel équilibre de vie.

¹ Dans mon article du 18 août, le typo en indiquait dix. Je déclare ici n'en connaître que six.

Neuchâtel. Comme la précédente, la section du chef-lieu a fait preuve d'un bel entrain, et M. Fritz Humbert-Droz qui en est le président, distribue, lui, aussi, des fleurs à tout son monde.

Les assemblées, au nombre de cinq, furent bien fréquentées en dépit des relèves.

On y entendit à deux reprises M. Henri Guillemin qui parla de Victor Hugo et de Pascal.

M. Adolphe Ischer fit sous le titre « Nos plantes protégées » un éloquent plaidoyer en faveur du respect de notre flore.

Notons un entretien de notre collègue Emmanuel Zürcher sur « L'enseignement des langues par le linguaphone » et celui de Mlle Lily Vuille sur « L'enseignement aux petits ».

De nombreuses questions d'ordre professionnel et financier ont été mises à l'ordre du jour de ces séances. Relevons en particulier : le statut des stagiaires, la révision partielle de la loi sur le Fonds scolaire, les allocations d'automne, la demande adressée à la Ville de Neuchâtel en vue de faire bénéficier le corps enseignant primaire de l'allocation de naissance qu'elle accorde à ses fonctionnaires.

L'assemblée générale annuelle a été suivie d'un souper fort animé et qui paraît prendre le chemin de la tradition.

La section de Boudry invitée à la conférence Ischer a participé aussi aux deux conférences du professeur Guillemin.

Sous la conduite de M. Maurice Jeanneret, professeur, la section a visité le château de Colombier. Le 9 novembre, c'était au tour de la Sucrierie d'Aarberg.

Relevons qu'une collecte faite au cours d'une assemblée a permis de verser Fr. 101.— à l'œuvre de la Croix-Rouge.

Une particularité enfin ; c'est la vente des timbres-impôt parmi les sociétaires domiciliés à Neuchâtel-Serrières, laissant à la caisse sous forme de commission un profit, ma foi, joli.

Boudry. Cette section a honorablement fait son chemin bien que le président, M. Maurice Barret, constate « peu de zèle chez beaucoup de membres ».

Faut-il en attribuer la cause, du moins pour une part, au choix de l'heure fixée pour les deux séances de l'exercice ? Elles ont eu lieu, le soir à 20 heures, ce qui n'est pas habituel et aura suffi pour retenir certains membres à leur foyer. Simple hypothèse du reste.

Dans la première, tenue à Corcelles, nos collègues MM. Marcel Calame et Hubert Guye ont fait un exposé sur l'emploi des fiches à l'école.

La seconde, convoquée à Peseux, pour régler les affaires administratives, a été agrémentée d'un récital donné par Raoul Châtelain, notre excellent ténor.

Le 11 juin, course à Moudon pour y visiter l'institut des sourds-muets. Visite que le rapport recommande à nos sections.

Il faut ajouter au tableau les trois conférences dont il a été question plus haut, auxquelles la section de Boudry a été conviée par celle de Neuchâtel.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉCOLE ET LA VIE

La classe commence. Sagement, comme chaque matin à mon entrée, ils se sont levés, puis rassis dans un bruit étouffé de chaises ou de bancs qui se rabattent. Ils se sont levés de nouveau à mon signal et ont chanté : depuis trois ans que nous nous connaissons, bien des choses sont devenues habitudes. Et maintenant, ils attendent, ils sont tranquilles, quelques-uns me sourient, d'autres regardent devant eux dans le vide, une fillette pousse une miette de la pointe de son crayon, deux garçons ont l'air de lire ; tous ils attendent, ils attendent mes ordres comme chaque matin, ils sont assis, immobiles... indifférents ; ce sera comme toujours : l'arithmétique, l'allemand, pourquoi changer ? Ils savent bien qu'il faut faire le programme, le lourd programme ; alors ils attendent, hélas, indifférents... résignés ; ils ne sont ni gais ni tristes, ils vont subir, ils vont tâcher d'enregistrer encore, d'emmagasiner, il le faut, pour les examens ; en somme, ils sont bien disposés, pas de mauvaises têtes ; ils sont d'accord de se laisser mener, de se laisser gaver, on leur a expliqué pourquoi il le faut, et ils croient, ils croient sagement ce que je leur ai dit. — Mais ce matin, qu'y a-t-il ? Pourquoi le maître ne nous dit-il rien ? Pourquoi nous regarde-t-il ainsi ? Pourquoi est-il accoudé sur son estrade avec ce vague sourire ? Qu'attend-il ? A quoi pense-t-il ? — A quoi je pense, mes grands et mes grandes ? Vous ne pouvez pas savoir ; peut-être le saurez-vous bientôt ! — Es-tu responsable de cette passivité, de cet état de pure réceptivité ? de cette... oh ! l'horrible mot ! ...de cette indifférence ? Ils feront, oui, je le sais, ils feront ce que je leur dirai ; même quelques-uns le feront au mieux qu'ils pourront ; alors... de quoi te plains-tu ? A l'examen, ils s'en tireront la plupart avec honneur, ils ont bien travaillé, la moyenne sera bonne, donc tout le monde sera content, mais oui, de quoi te plains-tu ?

« Mes amis, aujourd'hui je dois continuer à vous parler des obligations ». Silence ; approuvateur ? mais oui, pourquoi pas, nous devons continuer à parler des obligations. « Voulez-vous que je vous parle d'autre chose ? » Silence, pas de réaction, indifférence. Pourquoi ne nous parleriez-vous pas d'autre chose ? Ce ne peut être, d'ailleurs, que de la rente, de la racine carrée ou de l'allemand qui remplacerait la leçon d'arithmétique, ou d'autre chose encore, d'analyse logique, ou de vocabulaire ; mais oui, qu'est-ce que cela peut bien nous faire : emmagasiner, ceci ou cela, c'est égal, c'est notre devoir d'emmagasiner, nous voulons bien le faire. Mais là-bas, deux fillettes ont levé la tête, un léger feu s'est allumé dans leurs yeux. Qu'ont-elles remarqué ? C'est drôle, ma main s'en va doucement vers ce livre posé tout à droite de l'estrade... « Voulez-vous... que je continue à vous lire Antigone ? » Ah ! cette fois, si nous voulons ! Ce sont des grands, ils ne se frottent plus la poitrine de contentement comme à neuf ans, mais leurs yeux, leurs chers yeux ! Et voici qu'au travers des minutes rapides, le miracle de l'Art encore une fois opère. Le vieux Sophocle nous a rendu la Vie.

Douce et pauvre Antigone, vois, des regards se brouillent à l'ouïe de tes plaintes ; dur Créon, tu méprisas les conseils des sages, foulas aux pieds les lois divines et fus sourd aux cris de l'Amour, ton sort cruel n'éveille aucune pitié dans les cœurs de mes grands ; ils sentent l'injustice et le défi aux lois de la nature, car ils sont plus près d'elle que nous autres hommes, n'ayant pas été troublés par les passions et faussés par la société. Le Poète a rouvert en nous les sources de l'éternelle Vie : mes élèves en ont senti la dure loi : la Pitié, la Souffrance et l'Amour. Quoi ? la cloche tinte ? C'est la fin de l'heure ? Alors, nos obligations ? Qui y pense encore ? Mes élèves en sauront peut-être quelque chose de moins. Qu'est-ce que cela peut faire ? Vivront-ils d'obligations ? J'espère que non pour eux. Mais ils ont senti l'émotion, créatrice de joie intérieure et suprême, ils ont, au moins quelques-uns, été touchés pour toujours ; les autres le seront plus tard par un autre artiste. Surtout, ils ne sont point restés passifs ou indifférents.

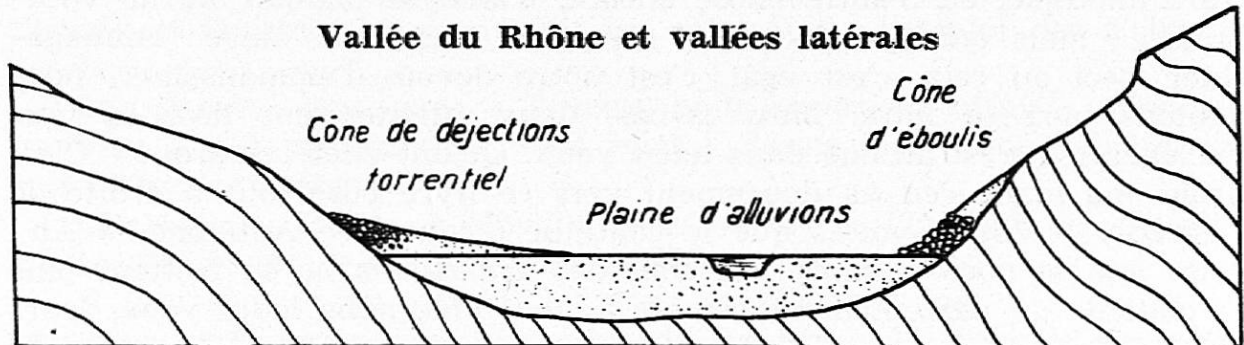
Ce n'est pas une simple lecture que je leur ai faite, ce serait trop facile alors de rendre l'école agréable en lisant des histoires, mais j'ai voulu les ramener à la Vie ; car si ramener l'école à la Vie chez les plus jeunes cela signifie surtout les ramener à la nature, aux faits de la famille, de la rue, de la société, étudiés sur place pour ainsi dire et dans leur atmosphère propre, laissant librement s'épanouir les jeunes intelligences par l'observation directe et le contact salutaire avec les choses, n'oublions pas que les grands doivent et peuvent faire connaissance avec l'Homme ; la Vie intérieure, le monde de nos sensations, de nos sentiments, de nos émotions, de nos passions relèvent aussi de la Vie universelle. N'est-il pas mille fois plus important que nos grands enfants vibrent au grand souffle vivifiant de la Pitié et de l'Art que de ne rien ignorer des achats et ventes d'obligations ? Mais voilà, l'un se mesure en notes, et c'est très commode, l'autre est une œuvre de foi, d'enthousiasme et de confiance.

V. Dentan.

LE CROQUIS GÉOGRAPHIQUE (suite)

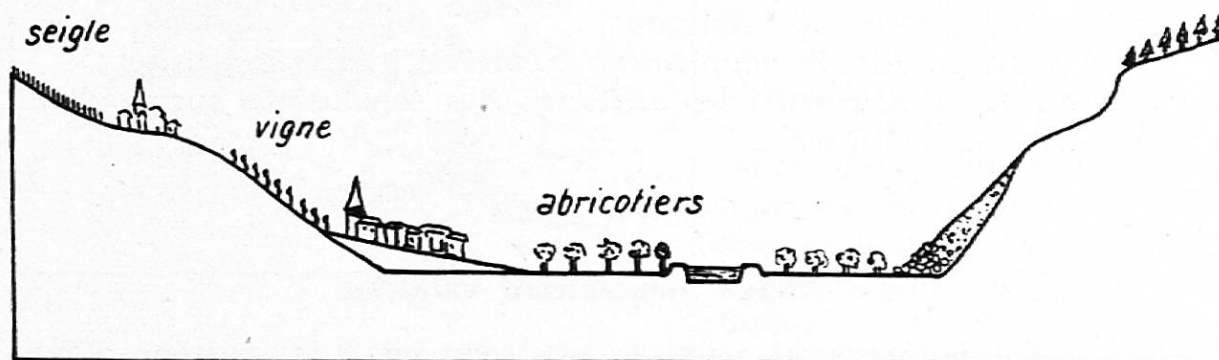
Dans notre dernier article (1er septembre), j'ai indiqué quelques croquis et cartes qui pourraient illustrer une étude du canton d'Argovie. Voici maintenant quelques dessins sur le Valais.

I



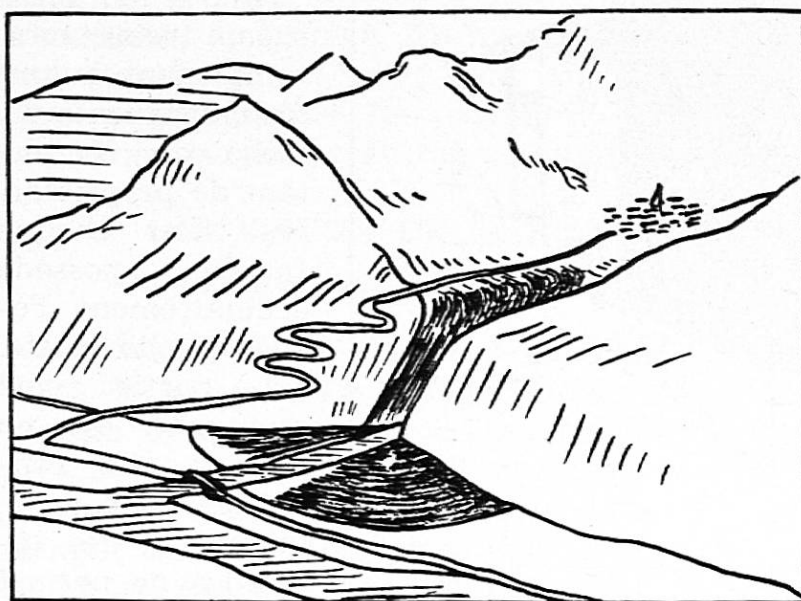
Coupe géologique de la vallée du Rhône

Dans les couches inclinées de roches calcaires, le glacier du Rhône a creusé une vallée « en auge ». Après le retrait du glacier, l'auge a d'abord été occupée par un lac, puis comblée par des alluvions. Sur les deux bords de la vallée, les affluents du Rhône ont formé un grand nombre de cônes de déjections (près de 300). Les éboulements ont formé également des cônes, à forte pente. Le Rhône : cours d'eau de plaine alluviale, trop haut, à débordements fréquents.



Profil transversal de la vallée du Rhône

Même section transversale que dans le croquis précédent, mais au point de vue de la géographie humaine et végétale. Le Rhône a été endigué. Les villages, construits bien avant l'endiguement du fleuve, ont trouvé sur les cônes de déjections torrentielles des refuges contre les inondations. Dans la plaine assainie et protégée contre les crues du Rhône, cultures méditerranéennes : maïs, abricotiers, pêchers, asperges, etc. Sur le versant ensoleillé, vignes ; plus haut, champs de seigle. Sur l'autre versant, plus frais, pommiers, cerisiers, prairies, forêts de conifères.



Une vallée suspendue

La plupart des vallées latérales du Valais appartiennent au type des « vallées suspendues ». Formées au temps où le glacier du Rhône occupait toute la grande vallée, elles débouchaient au niveau de ce glacier. Après la fonte des glaces, elles se sont trouvées trois ou quatre cents mètres plus élevées que la vallée principale.

Leurs cours d'eau ont taillé des gorges étroites à la sortie de ces vallées pour descendre progressivement vers le niveau du fleuve.

Les voies de communication ne peuvent pas pénétrer dans la vallée suspendue par la gorge ; elles zigzaguent sur le flanc de la montagne, jusqu'à ce qu'elles aient atteint le niveau de la vallée.

Exercice. D'après les croquis ci-dessus et les cartes, comparer la vallée principale et les vallées latérales :

a) au point de vue de la forme (vallée en trapèze renversé, vallée en V) ;

b) au point de vue de l'altitude ;

c) au point de vue du peuplement (genre de localités, densité) ;

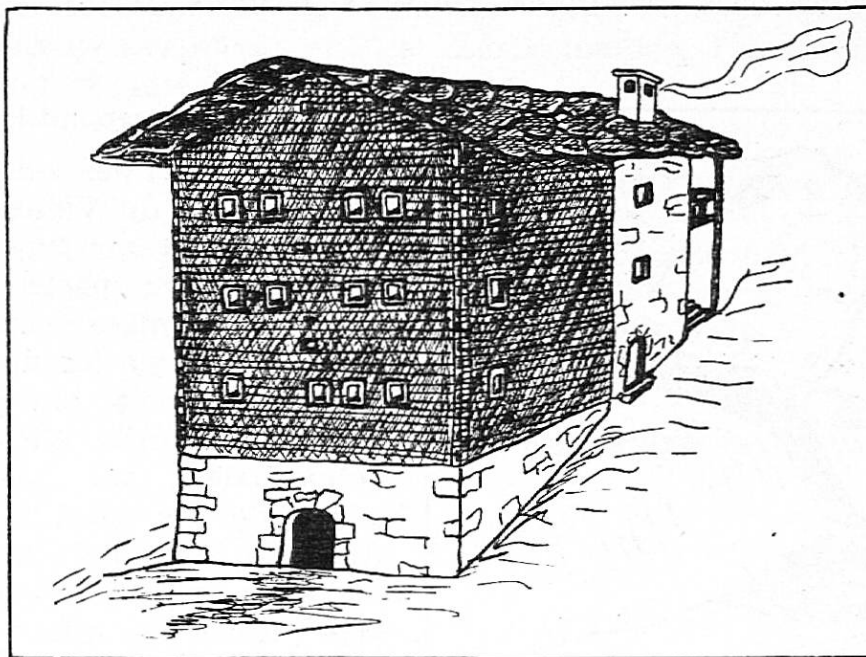
d) tirer, de la différence des altitudes, des conclusions sur le climat, la végétation, les cultures.

II

Le village montagnard valaisan

Le village montagnard valaisan est compact. Les maisons d'habitation se serrent autour de l'église ; aucune famille ne vit solitaire, à l'écart de l'agglomération. (Comparez avec la dispersion des habitations dans les Alpes vaudoises ou dans l'Oberland.)

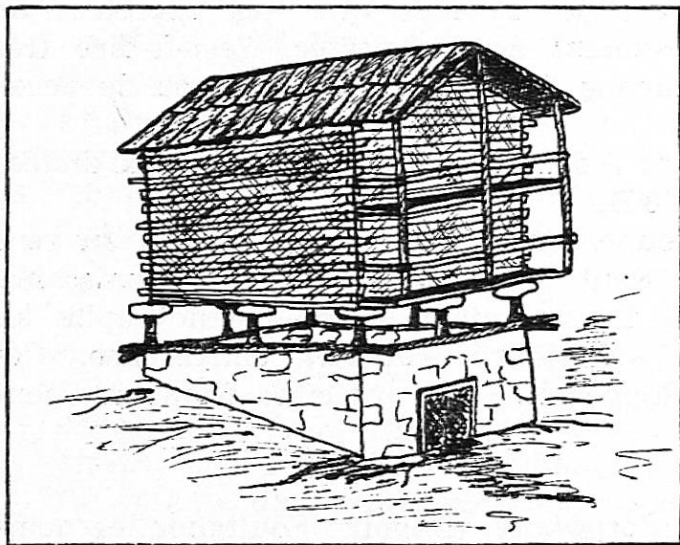
Ce village comprend trois types de maisons : des maisons d'habitation, des greniers et des étables-fenils. Car le paysan valaisan ne met pas, comme celui du Plateau, tout son bien sous le même toit. Il l'abritera plutôt dans une douzaine de bâtiments : un logement, ou plusieurs s'il émigre à chaque saison ; trois ou quatre greniers ; et je ne sais combien de petites étables, au village ou disséminées dans la montagne.



La maison d'habitation

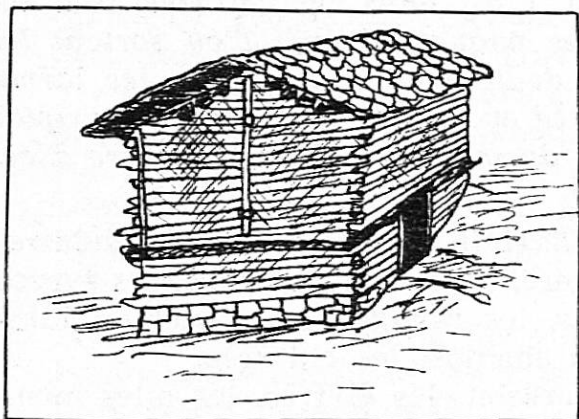
Elle a un, deux, même trois étages, comportant autant d'appartements familiaux... et autant de propriétaires ! Car chaque famille possède ordinairement l'étage qu'elle habite. La partie côté montagne est en pierre ; elle renferme la cuisine — la crainte des incendies ne permet

pas de l'installer dans une pièce boisée. La partie qui regarde la vallée est en mélèze. Couverture de bardeaux, de planches, d'ardoises, ou, hélas ! de tôle ondulée.



Le « raccard »

C'est un grenier ou un réduit à provisions alimentaires. Il se dresse sur quatre, six ou neuf pilotis surmontés de disques de pierre, pour enlever aux souris l'illusion que ce genre de bâtiment a été fait exprès pour elles. Sur un ou plusieurs côtés du raccard, il y a des galeries où l'on met sécher les gerbes durant quelques semaines, après la moisson. — Sous le raccard, il y a souvent une cave ou une étable.



L'étable-fenil

Etable dans la partie inférieure, avec porte latérale; fenil à l'étage, avec porte postérieure. A cause de la pente, les deux portes ont leur seuil au niveau du terrain.

Le montagnard possède un certain nombre de ces étables-fenils, l'une au village, les autres au milieu des prairies, parfois très loin de chez lui. Il entasse dans chacune d'elles le foin des prés avoisinants, que la

distance et l'absence de routes charretières ne lui permettent pas de transporter au village. En hiver, ses vaches séjournent huit jours dans une étable, quinze jours dans une autre, selon que le tas de foin est plus ou moins gros. Le paysan doit faire ainsi parfois un long trajet, soir et matin, pour traire et affourager son bétail. *Henri Rebeaud.*

UNE LEÇON DE GRAMMAIRE-DICTÉE DANS UNE CLASSE RURALE COMPRENANT CINQ ANNÉES

1. Centre d'intérêt : LA LUTTE CONTRE LE DORYPHORE.

2. Référence : Dr Marcel Joray : LE DORYPHORE, ravageur de la pomme de terre; planches en couleur et dessins de Paul-A. Robert; préface du prof. Jean-G. Baer; chez l'auteur à Neuveville.

3. Les élèves sont répartis dans les groupes suivants en tenant compte de leurs aptitudes, abstraction faite de leur âge : NOM; PRONOM et ADJECTIF; VERBE; PARTICIPE et NOTIONS COMPLÉMENTAIRES. Quelques leçons sont communes à 2, rarement à 3 groupes.

4. Un élève qui vient d'épuiser les sujets d'un groupe est promu au groupe suivant grâce à un système de fiches d'auto-développement, quel que soit le moment de l'année scolaire.

5. Les élèves du premier groupe ne font que des exercices de grammaire sur des textes *proprement à leur portée*, c'est-à-dire très simples et ne présentant plus aucune difficulté syntaxique ou de vocabulaire.

6. Les élèves des groupes 2 et 3 sont en outre entraînés aux dictées grammaticales. Voir ci-dessous : 8 B.

7. Les élèves du dernier groupe font, en plus, des dictées au sens usuel du terme (textes suivis). Seul le fait d'avoir pris connaissance de toutes les *honnêtes* règles de la grammaire et de l'orthographe les autorise à cette gymnastique supérieure, souvent dangereuse. Ces dictées sont, à ce stade de développement, des exercices d'entraînement et de constantes revisions.

8. Préparation et textes :

A : Pour le groupe 1, NOM : *Le doryphore*. (Devoir : Souligner les noms du texte). *Le doryphore est un insecte comme le hanneton ou la bête à bon Dieu. On en trouve dans nos champs de pommes de terre depuis quelques années seulement. C'est dans ces cultures, sous les feuilles des plantes, qu'il pond ses paquets d'œufs d'où sortent les larves. En mangeant le feuillage de la pomme de terre, les larves détruisent les poumons de la plante et la font périr. C'est pourquoi, chaque printemps, tous les élèves de ma classe font la guerre à ces bestioles nuisibles.*

B : Pour les groupes 2 et 3 réunis : *Extrait du cahier de vocabulaire* : Le doryphore, l'insecte, le coléoptère, la bête, la bestiole, les larves, les nymphes, les larves, les dégâts, les ravages, les pertes, la lutte, la campagne, les prospections, les champs, les cultures.

Les palpes, les antennes, le corselet, les élytres, les ailes membraneuses, l'abdomen, les bandes longitudinales, la robe.

Envahir, voler, se propager, se fixer, pondre, se trouver, éclore, descendre en terre, se transformer, manger, détruire, ravager, faire périr, lutter, détruire, traiter, faire la guerre, faire la chasse, surveiller, ramasser, travailler.

Devoirs : a) Etudier les terminaisons des verbes aux différentes personnes. Voir le tableau dans le cahier :

<i>Singulier</i>	1 ^{re} pers. : JE	: E, AI, S
<i>Pluriel</i>	2 ^e pers. : TU	: ES, AS, S
	3 ^e pers. : IL, ELLE, ON	: E, A, T
	1 ^{re} pers. : NOUS	: ONS, mes
	2 ^e pers. : VOUS	: EZ, tes
	3 ^e pers. : ILS, ELLES	: NT

b) Utiliser les mots de la liste pour composer des phrases simples. Souligner les terminaisons des verbes. Ex. : Les doryphores envahissent nos cultures.

C : Pour le groupe 4 : *L'apparition du doryphore en Suisse. Originnaire de l'Amérique, le doryphore y vivait sur une solanée sauvage jusqu'à l'introduction de la pomme de terre. Dès lors, il s'établit sur cette dernière et connut un développement extraordinaire.*

Apparu en Allemagne en 1877, puis en 1888, et en Angleterre en 1901, il fut chaque fois voué à la disparition grâce à des procédés de lutte énergiques. L'insecte fut reconnu pour la première fois en France en 1922 dans le département de la Gironde. Il y prit une extension si rapide que, dix ans plus tard, la moitié du territoire français était envahi. La campagne d'extermination s'étant relâchée, le fléau devait inévitablement gagner les pays limitrophes.

Le terrible insecte fut identifié pour la première fois en Suisse le 17 juin 1937, dans la Vallée de Joux. On le signalait peu après à Genève. Au début d'octobre, 7 cantons de l'ouest du pays étaient contaminés, soit 120 communes et plus de 400 foyers. En 1938, on enregistrait 5.000 foyers. L'année suivante, seuls quelques cantons étaient épargnés et 1.500 communes accusaient plus de 38.000 foyers. Le rythme de cette progression s'accrut encore par la suite. Il fallut dès lors se résigner à vivre avec le fléau. (Marcel JORAY, op. cité, p. 3.)

Fiche de préparation : A l'aide du dictionnaire, de l'atlas, des cartes de géographie, etc., préciser le sens des expressions et des mots suivants ; en étudier l'orthographe d'usage :

Le doryphore. Etre originaire. Une solanée. L'introduction de la p. de t. Vouer à la disparition. Grâce à des procédés. Le département de la Gironde. Prendre de l'extension. Un fléau. Inéluctablement. Les pays limitrophes. Identifier une plante, un insecte, une personne. La Vallée de Joux. Etre contaminé. La progression. Se résigner.

Familles : *Le territoire. Envahir. Exterminer.*

Racines : *Le territoire. Enregistrer.*

Part. passé : *Apparaître.*

Conjuguer au présent : *S'établir.*

Quelques questions : *D'où es-tu originaire ? Quelques solanées ? Inéluctablement — (adj.) ? Les pays limitrophes de la Suisse ?*

9. Les équipes au travail aux différents moments de la leçon :

- A) 1 : Avec le maître : Lecture du texte. Commentaires : *Périr, les bestioles, nuisible.* 15 minutes.
- 2 : Copie du texte dans les cahiers d'exercices.
- 3 : Exercice, voir sous chiffre 8 A, devoir.
- B) 1 : Mémoriser les terminaisons des verbes. 5 à 6 minutes.
- 2 : Exercice, voir sous chiffre 8 Bb.
- 3 : Avec le maître : Dictée grammaticale. Exemple : *Nous prospectons les cultures. Les enfants luttent contre la propagation des insectes. Pierre écrase des œufs. Eliette a trop chaud. Un insecte parfait s'envole. Un doryphore tombe sur la terre. Il reste immobile. La prospection dure 2 heures. Etc.*
 Commentaires : Le texte est composé à la fois par le maître et par les élèves. — Il peut être le résultat d'une discussion. —

Il n'est pas suivi. — Il fait toujours intimement partie des exercices pouvant figurer dans le cadre du centre d'intérêt à l'étude. — Il utilise toujours les mots étudiés au cours des séances de vocabulaire. — Il n'est consacré qu'à l'étude d'une seule règle. — Toutes les autres difficultés sont élucidées en commun au cours même de la dictée au moyen de questions judicieuses posées par le maître.

C) 1 : Préparation de la dictée à l'aide de la fiche de préparation, voir sous chiffre 8 C.

Commentaires : Les élèves ne sont pas en possession du texte complet. — Le sens des mots et des expressions a plus d'importance que leur orthographe. — Les élèves ne peuvent mémoriser que ce qui est utile et nécessaire de l'être. — Pour orthographier correctement le reste de la dictée, ils devront faire un effort de raisonnement, faire appel à toutes les règles nécessaires qu'ils ont étudiées. — Recherches des racines, établissement de listes de familles pour trouver les termes connus qui aideront à en écrire d'autres. Exemple : *Territoire* : *terrain, terre. Enregistrer* : *un registre*.

2 : Avec le maître : Etude de la fiche. Compléments d'explications. Vérifications des réponses données par les élèves.

3 : Dictée du texte par le maître.

4 : Corrections 1 et 2.

10. Itinéraire du maître : 1—4—2 et 3. A aucun moment les élèves ne sont inoccupés, ni ne font du *remplissage*.

11. Cette leçon n'est proposée comme telle que pour illustrer l'esprit d'une méthode. La lettre change. Peu importe. L'esprit demeure.

A. Perrot.

LES LIVRES

Éléments de calcul infinitésimal, librairie F. Rouge, Lausanne
par Adrien Grosrey.

Cet ouvrage, inspiré d'autres ouvrages américains (comme l'auteur le reconnaît dans sa préface) ne rompt pas, au point de vue théorique, avec l'exposé classique d'une telle matière. En revanche, les exercices proposés sont nouveaux ; l'auteur, avec raison, préfère les problèmes d'ordre pratique et rejette les questions qui eurent trop longtemps la part belle dans nos traités de mathématiques.

Ainsi ce problème qui a souvent retenu votre attention, le soir, dans la rue :

Un homme haut de 1 m. 80 s'éloigne d'un lampadaire de 3 m. de hauteur à la vitesse de 5,5 km./h. A quelle vitesse l'ombre de sa tête se déplace-t-elle sur le sol ?

Vous ferez d'autres trouvailles qui vous permettront d'apprécier l'esprit d'observation du distingué mathématicien qu'est l'auteur.

B. Beauverd.



ALLO ALLO!

ICI LE

PETIT-NÈGRE

Spécial

3/4 GRAS

291

LE MEILLEUR FROMAGE A TARTINER

La chemise de ville
depuis Fr. 13.85

La cravate assortie
depuis Fr. 2.80

DODILLE

Rue Haldimand 11, LAUSANNE 216

Le fortifiant recommandé :

« L'HISTONINE SOCOP »

aux kola, coca et glycérophosphates, vous redonnera rapidement
vigueur, entrain, joie de vivre

276

En vente dans
les officines des **PHARMACIES POPULAIRES DE GENÈVE**



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

215

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Renseignements sans engagement * Envois postaux

Instituteurs et institutrices!

Vos assurances, accidents et responsabilité civile, à

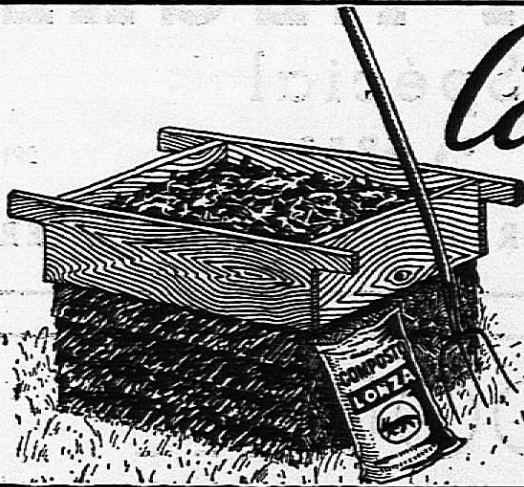
**La Mutuelle Vaudoise
Lausanne**

qui répartit annuellement ses bénéfices entre ses sociétaires

Nationale Suisse

B e r n e

J. A. — Montreux



Composto Lonza

transforme rapidement tous déchets
de jardin, feuilles, tourbe etc.

en excellent fumier.

LONZA S.A. BALE

INSTITUTEURS - INSTITUTRICES

IMEDIA calcule pour vous les moyennes de vos notes et supprime ce travail ennuyeux. Demandez-le à case postale 348 La Chaux-de-Fonds

260

Prix: Fr. 2.10

160



Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthur

Conditions de faveur pour membres
de la Société Pédagogique de la
Suisse Romande contractant des
assurances accidents individuelles
et de responsabilité professionnelle.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. **Bulletin :** Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

VIENNENT DE PARAÎTRE

Enseignement du français

JUILLERAT L.-E. et JAQUEMARD A.

EXERCICES DE VOCABULAIRE FRANÇAIS

Depuis longtemps en Suisse romande, les maîtres de français déplorent l'insuffisance du vocabulaire ; il est temps de donner à cet enseignement une place de premier plan. Voici pour cela un guide et un précieux instrument de travail. Les auteurs de ce nouvel ouvrage ont conçu plus de 500 exercices d'une grande variété ; inlassablement répétés, ils permettront à l'élève de préciser le sens des mots, d'étudier les rapports des termes entre eux, de transformer en un vocabulaire actif des connaissances encore toutes passives. Les termes y sont présentés dans leurs rapports entre eux, non comme une matière morte, mais comme une substance vivante.

Un volume in-16 relié plein papier Fr. 3.50

Enseignement commercial :

Edouard MANTEL

COURS DE DACTYLOGRAPHIE

La machine à écrire est devenue aujourd'hui un instrument indispensable, mais pour l'utiliser rationnellement il faut travailler avec méthode, utiliser nos dix doigts et créer un automatisme : les mêmes doigts allant toujours frapper les mêmes touches. On gagne ainsi du temps et on réduit la fatigue visuelle au minimum. Le dactylographe étudiera lettre après lettre, fera de nombreux exercices avec persévérance, pour arriver à la maîtrise de son métier. Ce nouveau manuel contient nombre d'exercices gradués et de modèles de lettres, grâce auxquels l'élève atteindra le but désiré : un travail précis, une exécution rapide et des dispositions de bon goût.

In-4, relié spirale, avec 2 illustrations dont l'une en hors-texte, Fr. 4.80

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE